

# TRANSPORTS SCOLAIRES

## DEMANDE D'INSCRIPTION POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019

Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche

Pôle Mobilité et environnement - Céline TALAVERA - Adresse : 1, rue Serre du Serret - BP 337 - 07003 PRIVAS Cedex  
Tél. : 04 75 64 88 46 - 04 75 64 07 07 - Courriel : transports@privas-centre-ardeche.fr - Web : www.privas-centre-ardeche.fr

### A | ÉLÈVE (en lettres majuscules)

NOM

PRÉNOM

DATE DE NAISSANCE  JJ MM AAAA SEXE F  M

PHOTO  
OBLIGATOIRE

### B | PARENTS - TUTEUR - REPRÉSENTANT LÉGAL (en lettres majuscules)

NOM

PRÉNOM

ADRESSE

VILLE  CODE POSTAL

TÉL. FIXE  TÉL. PORTABLE\*

\* J'accepte de recevoir des SMS en cas de fonctionnement perturbé  OUI  NON COURRIEL  @

CADRE RÉSERVÉ  
À LA COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION

- 90 € année complète
- 70€ 2 trimestres (à partir du 21/12/2018)
- 45€ 1 trimestre (à partir du 1<sup>er</sup> avril 2019)
- Exonération

### C | ÉTABLISSEMENT FRÉQUENTÉ EN 2018-2019

Préciser : école primaire, collège, lycée, lycée technique, lycée professionnel

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT

COMMUNE DE L'ÉTABLISSEMENT

CLASSE (EX : CP, SECONDE...)

À renseigner obligatoirement à partir du second cycle

OPTION DE DÉTERMINATION

SIGNATURE DES PARENTS  
OBLIGATOIRE

J'atteste l'exactitude des informations portées ci-contre.

fait à : \_\_\_\_\_

le : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

Toute fausse déclaration dégage la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche de toute responsabilité.

### D | TRANSPORT DEMANDÉ POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019

Jours d'utilisation :  Lundi  Mardi  Mercredi  Jeudi  Vendredi  Samedi

Trajet 1	MONTÉE (ville et arrêt)	DESCENTE	TRANSPORTEUR <i>facultatif</i>
	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Parents séparés : les 2 parents doivent résider sur le territoire de la Communauté d'Agglomération. Merci de remplir le « Trajet 2 » ci-dessous et joindre les justificatifs pour chacun des 2 domiciles, la copie du jugement de divorce et la copie du livret de famille.

Trajet 2	MONTÉE (ville et arrêt)	DESCENTE	TRANSPORTEUR <i>facultatif</i>
	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

## OBLIGATOIRE : JOINDRE UNE PHOTO D'IDENTITÉ

### L'INSCRIPTION EST OBLIGATOIRE POUR TOUS LES USAGERS SCOLAIRES SUR LES DIFFÉRENTS SERVICES DE TRANSPORT ORGANISÉS PAR LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION POUR DES RAISONS DE SÉCURITÉ ET D'ASSURANCE.

Rappel : les élèves de moins de 5 ans ou résidant à moins de 3 km de l'école sont pris uniquement dans la limite des places disponibles durant toute l'année scolaire.



#### 1 - QUI EST CONCERNÉ ?

Tout élève domicilié ET scolarisé sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche, âgé de plus de 5 ans et résidant à plus de 3 km de l'établissement scolaire.

ATTENTION ! Les élèves ne fréquentant pas l'établissement défini par le plan de transport scolaire pour les collèges et les primaires, ou l'établissement le plus proche pour les lycées devront soit payer une surtaxe de 90€, soit prendre un abonnement commercial sur internet (à l'adresse : <http://tcap.monbus.mobi>) ou dans le point de vente T'CAP à Privas.

#### 2 - COMMENT REMPLIR CET IMPRIMÉ ?

2.1 - Dans le cas où vous devriez régler la participation familiale, joignez un chèque libellé à l'ordre de « Régie Transports Scolaires CAPCA ».

2.2 - Dans la partie inférieure, complétez les cadres A, B, C et D le plus précisément possible.

2.3 - La carte « T'CAP » valable 5 ans concerne les élèves qui empruntent le réseau T'CAP, plus d'infos à l'adresse : <http://tcap.monbus.mobi>

- Pour ceux qui ne possèdent pas encore de carte « T'CAP », vous devez envoyer une photo d'identité en précisant le nom, le prénom et le numéro d'identifiant de l'élève, et l'agrafer à l'imprimé.

- Pour ceux qui ont déjà la carte « T'CAP », vous devez vous réinscrire aux transports et votre abonnement sera automatiquement rechargé lors de la montée dans le car.

2.4 - Transmettez cette fiche au pôle « Mobilité et environnement » (adresse ci-dessous) pour que la demande puisse être traitée et que l'élève dispose d'un titre de transport.

- La carte de transport sera remise à votre enfant par son établissement scolaire à partir de la rentrée sauf pour les renouvellements de carte « T'CAP ».

#### 3 - PARTICIPATION DES FAMILLES

Pour l'année scolaire 2018-2019, la participation familiale est d'un montant de 90€ par enfant.



#### CONDITIONS DE GRATUITÉ DE LA PARTICIPATION FAMILIALE :

1 - Pour les familles dont le quotient familial est inférieur ou égal à 600€ :

Joindre à la demande une photocopie de l'attestation de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) ou de la MSA mentionnant le quotient familial datée entre janvier et juillet 2018.

2 - Pour les familles de 4 enfants et plus (hors enseignement supérieur), tous scolarisés et empruntant les transports : gratuité du titre de transport à partir du quatrième enfant transporté.

Joindre une copie de l'ensemble du livret de famille complétée par le nom et l'adresse de l'établissement scolaire des autres enfants scolarisés.

La Loi n° 78.17 du 6 janvier 1978 relative à l'information, aux fichiers et aux libertés garantit un droit d'accès et de rectification pour les informations vous concernant. Le droit d'accès et de rectification peut être exercé auprès de la Communauté d'Agglomération.

**Ce formulaire est à renvoyer à Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche  
Pôle « Mobilité et environnement », 1 rue Serre du Serret, BP 337, 07003 Privas Cedex  
Téléphone : 04 75 64 07 07 - Courriel : [transports@privas-centre-ardeche.fr](mailto:transports@privas-centre-ardeche.fr)**

Renseignements sur l'inscription à l'adresse : [www.privas-centre-ardeche.fr/Transport-scolaire-Inscription](http://www.privas-centre-ardeche.fr/Transport-scolaire-Inscription)